Loi du 23 février 2005 : une offensive colonialiste

samedi 18 août 2007, par RUSCIO Alain (Date de rédaction antérieure : 3 décembre 2005).

Pour Alain Ruscio, historien du colonialisme, la réhabilitation du passé colonial de la France est lourde de dangers pour la cohésion de la société française.

De très nombreux historiens et enseignants ont exprimé leur indignation face à l'article 4 de la loi du 23 février 2005 vantant « le rôle positif » de la colonisation. Comment jugez-vous cette loi qui prétend dicter une histoire officielle ?

Alain Ruscio. Indignation, oui, c'est même le terme minimal. J'éprouve de la rage face à cette offensive de dinosaures colonialistes, flirtant désormais délibérément avec les thèmes de l'extrême droite. En tant que chercheur, je trouve inadmissible qu'un pouvoir politique décrète la vérité, puis nous demande de lui emboîter le pas. En tant qu'historien, la notion même de bilan « positif » est pour moi irrecevable. Le crime fondamental de la colonisation est d'avoir interrompu des processus historiques de peuples qui n'avaient rien demandé et d'avoir nié les existences nationales - affirmées ou en gestation. D'où la violence qui a toujours, avec des degrés variés, accompagné le système. Le colonialisme pèse son poids de morts. Les enfumades de la conquête de l'Algérie, les colonnes sanglantes de celle du Tonkin, l'utilisation de l'aviation contre des populations civiles dès 1914 (au Maroc), la guillotine dressée partout, comme une ombre sanglante du drapeau français... Détails ? Poulo-Condor, Haiphong, le Rif, Sétif, Madagascar... lieux oubliés ? Quant à la « petite » violence, au quotidien, elle s'exprimait par le vocabulaire blessant, le tutoiement, les claques ou coups de pied aux fesses des boys ou coolies.

On nous jette au visage, pour tenter de justifier ce bilan, les routes, les hôpitaux, les écoles... Oui, « la France » a construit des routes... Mais c'étaient les « indigènes » qui travaillaient et, le plus souvent, payaient. Oui, le dévouement des médecins coloniaux, des religieuses, a fait souvent reculer les maladies, mais d'autres (tuberculose) sont apparues. Oui, des centaines de milliers d'enfants et d'adolescents ont été scolarisés, mais des millions restaient analphabètes.

En tant que citoyen, je constate combien la morgue de la droite française alimente les tensions, les haines. Hélas ! la réaction timide - et strictement parlementaire - de la gauche, PCF compris, m'a semblé bien en deçà des enjeux. J'ai lu, sous la plume d'un député UMP, que les « jeunes des banlieues » ne liraient pas le texte de cette loi. Sous-entendu : pourquoi se gêner ? Éternel mépris des nantis ! Plus grave, incapacité de comprendre un non-dit, peut-être même un non-(rationnellement)-pensé, mais un intensément vécu ! Si ces jeunes exècrent une certaine France, ce n'est pas, comme le pense le triste Finkielkrault, par on ne sait quel instinct inné. C'est parce que cette France-là a fait du mal à leurs grands-parents, qu'elle appelait les « Nègres », les « bicots », les « nhaqués », qu'elle a fait la guerre à leurs parents, devenus les « Viets » ou les « fellouzes »... S'ils sifflent la Marseillaise, c'est que le vécu de leurs parents, le leur à présent, leur laisse le sentiment que, peut-être, après tout, ce « sang impur » dénoncé était le leur. Et voilà que les dirigeants du pays ne trouvent rien de mieux à faire que de magnifier cette période ! C'est, au

mieux, un geste irresponsable à l'égard des centaines de milliers de Français qui s'appellent Mohamed, Diallo ou Nguyen, au pire, une agression délibérée. Dans les deux cas, cela dépasse de loin la simple indignation des historiens. C'est l'avenir de la France, ni plus ni moins, qui est en question.

Comment expliquer l'omniprésence de références directes, implicites ou symboliques à la guerre d'Algérie (comme récemment l'exhumation de la loi de 1955 instaurant l'état d'urgence) dans la vie politique française, plus de quarante ans après l'indépendance ?

Alain Ruscio. C'est que cette satanée histoire coloniale embarrasse bien des forces politiques ! La gauche française n'est pas sortie vierge de cette histoire. Le PS a trop souvent vu son action guidée, de Moutet à Mollet, par la seule répression. Et le mitterrandisme a joyeusement plongé dans les ornières de la Françafrique gaullienne. Si le PCF a attaché son nom aux principales protestations anticolonialistes, il a parfois balbutié son internationalisme (Sétif, 1945) ou privilégié les choix métropolitains par rapport à la lutte contre la guerre coloniale (pouvoirs spéciaux, 1956). Il est de toute façon aujourd'hui trop faible pour aspirer à être le moteur de la protestation.

Quant à la droite française, elle a gardé une nostalgie de ce passé colonial. C'est bien cette droite qui a continûment porté et justifié la « mission civilisatrice » de la France. De Gaulle, s'il a été réaliste en 1960-1962, a bel et bien été un colonialiste enthousiaste - mais réformateur - dans les années précédentes. Les actuels députés de droite ne trahissent ni le gaullisme ni le « libéralisme », ils les prolongent. Peu de commentateurs ont souligné ce fait significatif : ce sont deux ministres de la République, Michèle Alliot-Marie et Philippe Douste-Blazy, qui ont été les auteurs de cette loi. Dernier facteur : l'activisme des lobbies plus ou moins liés à l'extrême droite. Mais l'opération de réhabilitation du passé colonial de la France dépasse largement l'extrême droite « officielle ». Des revues d'histoire, des radios, des sites Internet, des associations mènent un véritable travail de sape auprès des élus, des politiques, des intellectuels. Ce projet de loi et les commentaires qui l'ont accompagné sont la manifestation éclatante des nombreux cousinages entre pensée de droite et pensée d'extrême droite. Cela porte un nom : le négationnisme. Nous vivons des temps difficiles. L'histoire critique vient de subir une défaite incontestable. Mais, en ce domaine comme dans d'autres, seuls les inactifs et les tièdes seront vaincus.

P.-S.

* Entretien réalisé par R. M., publié dans L'Humanité du 3 décembre 2005.